



CHANTIER DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE CONSULTATION ET D'APPROBATION RÉFÉRENDATAIRE

TROUSSE D'INFORMATION – CONTRIBUEZ AU SUCCÈS DE LA CONSULTATION

Consultation sur la participation citoyenne en urbanisme

Du 24 mars au 9 mai 2025

REPENSER LA PARTICIPATION CITOYENNE EN URBANISME

- La ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, annonçait le 24 mars le lancement du Chantier de travail en matière de consultation et d'approbation référendaire en urbanisme.
- La tenue de ce chantier est un engagement qu'a pris le gouvernement dans le cadre de la *Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité*.
- Sous la coordination du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, un comité consultatif formé de représentantes et représentants du milieu municipal et de la société civile a été constitué.
- Son rôle sera de formuler des recommandations pour repenser le cadre de la participation citoyenne en urbanisme.



DÉMARCHE DE CONSULTATION

- Dans le cadre de ce chantier, le Ministère a déployé une plateforme de consultation qui permettra de sonder l'opinion des citoyennes et citoyens, des groupes intéressés et des actrices et acteurs municipaux sur les enjeux perçus et les améliorations possibles en ce qui concerne les consultations publiques, les référendums et les comités consultatifs en urbanisme.
- La plateforme de consultation sera accessible entre le 24 mars et le 9 mai 2025.



QUEL EST LE RÔLE DE VOTRE ORGANISATION?



- Le Ministère vous invite à relayer auprès de vos membres et de votre clientèle les informations concernant la démarche de consultation en cours.
- La collaboration des partenaires est essentielle afin de favoriser le succès de la consultation.



QUI PEUT PARTICIPER ET COMMENT?



1

Sondage auprès
des citoyennes et
citoyens



2

Sondage auprès des
élues et élus
municipaux



3

Sondage auprès des
administratrices et
administrateurs
municipaux



4

Transmission de
mémoires et de
commentaires

Ouvert à tous (population,
groupes intéressés, acteurs
municipaux)

Le lien de la consultation sera actif du 24 mars au 9 mai:

[Chantier de travail en matière de consultation publique et d'approbation référendaire - Consultation Québec](#)

PARTAGEZ L'INFORMATION DANS VOTRE RÉSEAU



Priorisez ces messages pour promouvoir la consultation dans vos outils de communication



Le gouvernement mène actuellement un chantier de travail en matière de consultation et d'approbation référendaire en urbanisme, en collaboration avec des partenaires du milieu municipal et de la société civile.



L'objectif est de formuler des propositions pour repenser le cadre de la participation citoyenne dans le régime de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* en ce qui concerne les consultations publiques, les référendums et les comités consultatifs en urbanisme.



Afin d'alimenter la réflexion, la population, les groupes intéressés et les actrices et acteurs municipaux sont invités à s'exprimer sur ces questions importantes. Une consultation en ligne est accessible du 24 mars au 9 mai 2025.

PARTAGEZ L'INFORMATION DANS VOTRE RÉSEAU

Utilisez des extraits de ce texte pour promouvoir la consultation par le biais de vos outils de communication (par ex. : infolettre, bulletin, médias sociaux)



Les municipalités font face à des défis importants en matière d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de lutte contre l'étalement urbain, d'adaptation aux changements climatiques, de protection des milieux naturels ou de réponse aux besoins en logements. Les citoyennes et citoyens sont interpellés par ces enjeux et par les décisions qui sont prises pour y répondre. En tant que gouvernements de proximité, les municipalités doivent être à l'écoute des préoccupations et chercher des solutions qui suscitent l'adhésion.

La participation citoyenne constitue l'un des principes fondateurs du régime d'aménagement, institué par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* il y a près de 50 ans. Si les modalités de cette participation ont évolué au fil des ans, aucun exercice de révision du cadre général n'a été entrepris depuis.

Le gouvernement du Québec met donc en œuvre un chantier de travail en matière de consultation et d'approbation référendaire. Un comité consultatif composé de représentantes et représentants du milieu municipal et de la société civile a été constitué pour formuler des recommandations sur la manière de repenser le cadre de la participation citoyenne dans le régime d'aménagement en ce qui concerne les consultations publiques, les référendums et les comités consultatifs en urbanisme.

Afin d'alimenter la réflexion, la population, les groupes intéressés et les actrices et acteurs municipaux sont invités à s'exprimer sur ces questions importantes. Une consultation en ligne est accessible du 24 mars au 9 mai 2025.

PARTAGEZ L'INFORMATION DANS VOTRE RÉSEAU

Utilisez ces visuels pour promouvoir la consultation par le biais de vos outils de communication (par ex. : infolettre, bulletin, médias sociaux)



Chantier de travail en matière
de consultation et d'approbation référendaire

**Repenser la participation
citoyenne en urbanisme.**

JE DONNE MON AVIS!



Votre
gouvernement

Québec

Chantier de travail
en matière de consultation
et d'approbation référendaire

**Repenser la participation
citoyenne en urbanisme.**

JE DONNE MON AVIS!



Votre
gouvernement

Québec

Chantier de travail en matière de consultation
et d'approbation référendaire

**Repenser la participation
citoyenne en urbanisme.**

JE DONNE MON AVIS!



Votre
gouvernement

Québec